



En direct de la Motte

le bulletin de l'association « Défendre et Servir la Motte »

« Ensemble, faisons de la Motte une ville gagnante »



Bulletin n°3 / Janvier 2009

Bonne année 2009

Je suis heureuse de vous présenter au nom de l'association « Défendre et Servir la Motte » nos meilleures vœux pour l'année 2009. Fidèles à nos engagements de campagne municipale, nous resterons pleinement acteurs de la vie de notre commune. Par le biais de notre bulletin et de notre site internet (www.deslamotte.com) nous continuerons à vous faire part de nos actions, de nos réflexions et de nos propositions.

Vous aussi vous pouvez être acteur du devenir de notre ville en nous rejoignant.

Muriel Llansola Llorens

Présidente de l'association Défendre et Servir la Motte

Tous comptes faits

Lors de la dernière séance du conseil municipal de 2008, l'examen du 1^{er} budget primitif de 2009 a eu lieu. **Une hausse de 1% des taux des taxes d'habitation et du foncier bâti a été votée.**

Une hausse nécessaire ?

M. le maire la justifie par le double effet de la récession actuelle et de la gestion de l'équipe précédente (hausse importante des frais de personnel et Capacité d'Auto Financement (CAF) nette négative).

En accord avec ce constat, nous tenons à rappeler que : en ce qui concerne la CAF nette, Gérard Perrier a, hélas, rendu la commune à Luc Berthoud dans le même état piteux que celui-ci l'avait laissé en 2001, époque où il était adjoit aux finances.

Lors de la dernière campagne municipale, **notre liste, qui ne comporte aucun élu, s'était engagée à ne pas augmenter les impôts.** Aujourd'hui, malgré des finances locales dégradées, nous maintenons qu'une hausse des taux d'imposition peut être évitée.

Ceci pour plusieurs raisons :

Même sans hausse des taux, les recettes des taxes vont augmenter de 3,4% cette année. Ceci du fait de l'augmentation de la population mais aussi de la réévaluation des bases d'imposition qui suivent en partie l'augmentation de la valeur locative.

La dotation budgétaire donnée par l'état va augmenter de par la réévaluation annuelle basée sur l'inflation mais aussi et surtout parce que le dernier recensement de la population prévoit une hausse de 6,1%.

La dotation de solidarité communautaire sera quant à elle sensiblement la même qu'en 2008.

La municipalité annonce qu'elle sera très vigilante sur les dépenses de fonctionnement. Très bien !

Alors comment se fait-il que les charges à caractère général soient prévues en hausse de 3,9% par rapport à 2008?

La chasse au « gaspi » sur les téléphones portables ou sur la cérémonie des vœux, annoncée par M. le maire ne porte donc pas ses fruits ?

Plus sérieusement, nous en appelons à plus d'ambition et plus de professionnalisme. Il est impératif de **mettre enfin en place les méthodes de gestion modernes dignes d'un budget de 11.6 millions d'euros.** Nous l'affirmons, des marges de manœuvre existent :

En 1^{er} lieu, nous proposons d'adopter une méthode de **management par la qualité.** Évaluons nos politiques publiques, analysons le mode de fonctionnement des services. Dotons-nous de réels **outils de décision** capables de nous permettre d'utiliser nos moyens de façon enfin efficace. En parallèle **mettons en place une véritable « écoute client ».** Sans nuire au service public, nous prônons tout simplement la mise en place d'une méthode gestion recherchant l'amélioration continue du système.

Ceci est possible à condition de motiver l'ensemble des agents municipaux. Pour cela, il faut arrêter de les voir comme étant une charge mais plutôt comme une force. Nous plaçons d'ailleurs pour une redistribution partielle des économies ainsi dégagées vers les salaires et la promotion sociale des agents.

Ensuite créons **une véritable fonction achat au niveau de l'agglomération.** Celle-ci pourrait proposer à nos villes, par le biais d'une **centrale d'achat commune,** des produits et des services dont les prix négociés auprès des fournisseurs seraient, à n'en pas douter, moins élevés que ceux obtenus par chacune de façon individuelle.

Mettons également en place une gestion active de la dette. Profitons de la baisse des taux, pratiquée par la BCE, pour **refinancer nos emprunts** et ainsi baisser le coût des charges financières.

Enfin, l'état de notre dette nous oblige à concentrer nos efforts **d'investissement sur l'amélioration à moyen terme de nos recettes fiscales.** Pour cela, mettons à l'étude **l'urbanisation de la zone de Barby dessous.**

Celle-ci permettra de répondre au triple objectif :

- **d'augmenter les recettes fiscales,** en augmentant la base d'imposition

- de **répondre au besoin de logements** sur notre agglomération. L'urbanisation de cette zone étant d'ailleurs prévue au Plan Local de l'Habitat de Chambéry Métropole.

- de **soutenir l'économie locale** que ce soit au niveau du secteur du bâtiment ou de celui du commerce, créant par l'augmentation du nombre d'habitants, une augmentation du nombre de clients.

Oui, nous accordons au maire que la situation budgétaire de la commune n'est pas bonne mais elle n'est pas encore parvenue à un niveau tel qu'il soit nécessaire de grever une nouvelle fois le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Nous disons stop à cette manie malade qu'ont nos élus de **se réfugier derrière la gestion, même mauvaise, de l'équipe précédente,**

pour se soustraire à leurs responsabilités.

Comme nous l'avions dit lors de la campagne des municipales, **bien gérer la ville, c'est faire du mieux possible avec ce que l'on a.**

Cédric RICHARD,

Vice-président de l'association

Réhabilitation du site de la décharge Placoplatre,

ou en sommes nous?

Le point sur

www.deslamotte.com

Souriez, vous êtes filmés!

L'installation de 18 caméras de surveillance, subventionnées par l'état, a été présentée avec empressement comme **l'affaire du siècle** par M. le maire.

Est ce vraiment le cas?

Le système vidéo qui doit être installé ne permettra qu'une visualisation des faits a posteriori. Or, Il existe depuis une dizaine d'années, **une caméra de ce type là au marché couvert.**

En dépit des différentes dégradations occasionnées sur le bâtiment, celle-ci **n'a jamais servi à démasquer les auteurs** des faits. **Elle a d'ailleurs, elle-même, été endommagée.**

Sans vouloir caricaturer cette technologie ou émettre, comme l'équipe Perrier, des rapprochements grossiers avec des romans d'anticipation, les faits indiquent que **le bénéfice attendu de ces caméras restera très faible** (sauf évidemment pour la société commercialisant ce matériel).

Nous demandons **que soit rendu public un bilan annuel afin de connaître l'effet réel de ces caméras sur les chiffres de la délinquance.** Cela aurait d'ailleurs dû être fait au préalable pour la caméra existante.

Cette méthode de gestion, que nous revendiquons, doit être à la base de la politique d'investissement de notre ville. Elle éviterait le dogmatisme, les idées préconçues, voire, les décisions électoralistes.

Enfin, nous tenons à rappeler que le fait que 80% du coût soit pris en charge par l'état ne donne pas quitus aux élus locaux pour agir avec légèreté. **État ou ville, c'est toujours le contribuable qui paye.**

Marie Claude ATLAN

Une fête bien préparée

Ce mardi 6 janvier, le Maire Luc Berthoud, invitait les Motterains à la traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2009.

Malgré le froid et la neige, comme d'habitude à La Motte Servollex, un grand nombre d'administrés s'étaient déplacés.

Tout avait été minutieusement préparé par les employés communaux, et il ne restait plus qu'à nos élus à réchauffer la salle avec de beaux projets pour 2009!

Que nenni!!! **Seul le Maire prendra la parole,** et pendant plus d'une heure, sur un ton monocorde, présentait ce qui s'était passé sur notre commune en 2008, sans oublier au passage de se réjouir des bons résultats du téléthon et de la banque alimentaire, qui - sous entendu depuis son arrivée, donc grâce à lui- avaient largement progressé!!!

Seul le scintillement du sapin en arrière plan, apportait quelques lumières dans cette ambiance

triste et pesante. Le défilé de diapositives de la tête de nos élus venait nous rappeler que le Maire n'avait pas été le seul élu!

Après cette mise en bouche, qui ne satisfaisait pas vraiment nos papilles, les projets pour 2009 nous étaient enfin contés:

« Les projets sont nombreux et touchent tous les domaines »

Enfin, nous y voilà!

Eh bien non! Nous avons eu beau écouter avec attention, rien de bien significatif ne viendra nous apporter un peu d'espoir.

-**L'extension du cimetière,** à l'étude depuis plusieurs années, devrait normalement voir le jour pendant ce mandat

-**La rénovation du stade Raoul Villot** pour le rugby, un projet largement revu à la baisse par l'équipe actuelle - oh pardon par Monsieur Le Maire.

- **Les travaux dans les écoles,** oui bien sûr, comme tous les ans, il faudra bien entretenir les bâtiments et apporter un peu de

confort à nos bambins.

- **L'aménagement des locaux du football,** en effet plus que nécessaires, car d'une très grande vétusté.

- L'aménagement du presbytère du Tremblay.

Le reste des projets étant pour le plus long terme: 2010

- **Construction d'une maison pour personnes âgées dépendantes et réaménagement de la Pastorale.**

- La réalisation d'un nouvel espace culturel n'est pas à l'ordre du jour, ce projet est régulièrement repoussé.

-Réalisation dans l'ancienne carrière des Granges, à deux pas de Savoie Technolac, d'un **éco-hameau,** cher à notre Maire et à son prédécesseur.

Rien de significatif non plus pour l'avenir des carrières du Tremblay, car leur devenir est toujours « en réflexion ». Nous vous rappelons les **très chères études menées par l'équipe**

de Gérard Perrier sur ce projet (450 000 euros) et sur lequel notre groupe s'était opposé en proposant d'autres choix. (voir le programme électoral de la Liste défendre et Servir La Motte menée par JL Hochard).

Luc Berthoud passa ensuite la parole à notre Député, Dominique Dord, qui, enfin, essaya de réveiller la salle en nous rappelant que, dans ces temps de crise, une commune devait être prudente dans son budget de fonctionnement mais devait avoir de l'ambition et ne pas se refermer sur elle-même.

« Quant aux investissements prévus, d'un montant de 5 millions d'euros, il estimait qu'ils prouvaient le dynamisme et les ambitions de la commune! »

Nous détaillerons dans un prochain bulletin, le contenu de ce budget d'investissement, avec nos commentaires, et nous ne manquerons pas de vous rappeler en fin d'année ce qui aura été réalisé.

Jean Luc HOCHARD